



# LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football  
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre de la CON.CA.CAF

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

---

### Réunion du vendredi 28 septembre 2018

**Présents :** BAFAU Marcel, CLAU Gilles, GOLITIN Emané, NELSON Antoine, MONTGENIE Richard, VICTORIN Thierry.

**Absents excusés :** DEDE Dominique, HELENE Michel, LAMA Bernard, MIJDT Alain.

Le Directeur **Berhane MONTGENIE** assiste à la séance qui débute à 19h15.

#### 1. Arbitrage des Fonds FORWARD 2017-2018

Après discussions et échanges de points de vue,

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR,**

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** des orientations exactes pour les fonds FIFA FORWARD 2017 et 2018 selon les préconisations de la FFF :

- Apurement des différentes dettes de la ligue auprès des organismes sociaux et fiscaux permettant à la ligue de disposer d'une situation assainie,
- Financement des actions de développement proposées par la ligue

#### 2. Questions diverses

- Courrier de l'AJS MARONI du 26/09/2018

Après discussions et échanges de points de vue,

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR,**

Après en avoir délibéré,

**DEMANDE** à Monsieur Thierry VICTORIN, Trésorier Adjoint de se rapprocher du club de l'AJS MARONI afin de connaître précisément les difficultés financières de ce club.

- Séminaire des Commissions Régionales des Terrains et Infrastructures Sportives les 24 et 25 octobre 2018

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de désigner Gérard FAUBERT, président de la CRTIS et Antoine NELSON, Secrétaire Général pour représenter la ligue à ce séminaire.

- Participation de joueurs (âgés de 18 à 23 ans) à la détection MLS du 22 au 25 octobre 2018 à BARBADE

Sur proposition du DTR, Hubert CONTOUT,

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de valider la participation des joueurs suivants :

- VILSAINT Félicien (Kourou Football Club)
- ADAM Dylan (Etoile de Matoury)

- Venue en Guyane du directeur du centre de recrutement et du directeur du centre de formation de DIJON :

**LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR**

**DECIDE** de valider la venue en Guyane du 1<sup>er</sup> au 8 février 2019, de Monsieur Thomas FABRE, directeur du centre de recrutement de DIJON (visite du pôle outre-mer, visite des sections sportives, visite de l'IFAS, présentation de la formation à Dijon, réunion technique avec les éducateurs, déplacement dans l'Ouest guyanais...) .Il sera accompagné du directeur du centre de formation de DIJON.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 22h30.

Le Secrétaire Général

Le Président

**A. NELSON**

**M.BAFAU**